

Procès-Verbal

Séance du 13 Juin 2025

L' an 2025 et le 13 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de FOULAIN sous la présidence de HENRY Robert Maire

Présents : M. HENRY Robert, Maire, Mmes : FRANÇOIS Evelyne, LAMURE Mireille, MM : CUSSEY BENOIT, KANDEL Maxime, PIOCHE Joffrey, ROLLAND Julien, SIMON Jean-Michel, THIERIOT Mathieu, TOUSSENEL Roland, VIGNERON Vincent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : EVON Isabelle à Mme FRANÇOIS Evelyne, LAMIRAL Nadège à Mme LAMURE Mireille, M. PERRIN Franck à M. CUSSEY BENOIT

Absent(s) : M. BOUHAICHA Mustapha

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 06/06/2025

Date d'affichage : 06/06/2025

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Chaumont le : 16 juin 2025

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGNERON Vincent

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Aide fiscale communale pour les investissements économie d'énergie dans les logements-décision du taux - 2025_06_13_49
Annulation de la délibération N° 14 du 21 février 2025 - 2025_06_13_50
Partenariat avec l'Association Sportive du Cray - 2025_06_13_51
Droit de préemption sur la vente de la parcelle AA N° 158 située 6 Rue de la Côte au Bonheur à Foulain - 2025_06_13_52
Projet aire de stockage bois du Pêcheux - 2025_06_13_53
Devis reprise des bordures place des marronniers à Crenay - 2025_06_13_54
Devis achat d'une caméra supplémentaire - 2025_06_13_55
Devis feu d'artifice - 2025_06_13_56

Approbation du Procès-verbal de la séance du 2 mai 2025

Le Procès-verbal de la séance du 2 mai 2025 est approuvé à l'unanimité

Aide fiscale communale pour les investissements économie d'énergie dans les logements-décision du taux réf : 2025_06_13_49

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré le 24 janvier 2025, délibération N° 06 pour le principe de réduction de la taxe foncière conformément aux dispositions de l'article 1383-0 B du code général des impôts, décide d'appliquer le taux de 50% d'exonération à partir des investissements d'économie d'énergie qui seront effectuées en 2025.
A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Annulation de la délibération N° 14 du 21 février 2025 réf : 2025_06_13_50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'annuler la délibération N°14 du 21 février 2025
A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Partenariat avec l'Association Sportive du Cray réf : 2025_06_13_51

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de faire un partenariat avec l'Association Sportive du Cray, pour la somme de 600€, l'association fournira un panneau partenaire, une banderole et l'habillage d'obstacle au nom de la commune.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Droit de préemption sur la vente de la parcelle AA N° 158 située 6 Rue de la Côte au Bonheur à Foulain réf : 2025_06_13_52

Dans l'attente de la décision de l'Agglomération de Chaumont,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle AA N° 158 située 6 Rue de la Côte au Bonheur à Foulain

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Projet aire de stockage bois du Pêcheux réf : 2025_06_13_53

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'accepter le devis de l'Office National des forêts sur projet B (proposé) pour un montant de 15150.00€ HT frais de suivi de montage des dossiers inclus

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Devis reprise des bordures place des marronniers à Crenay réf : 2025_06_13_54

Le Conseil Municipal ; après en avoir délibéré décide d'accepter le devis pour la reprise des bordures place des marronniers à Crenay pour la somme de 8805.00€ HT soit 10566.00€ TTC

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Devis balayeuse :

Le sujet est reporté ultérieurement

Devis achat d'une caméra supplémentaire réf : 2025_06_13_55

Le Conseil Municipal ; après en avoir délibéré décide d'accepter le devis pour l'achat d'une caméra de vidéoprotection supplémentaire à Foulain

pour la somme de 2090.00€ HT soit 2508.00€ TTC

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 1)

Devis feu d'artifice réf : 2025_06_13_56

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis pour un feu d'artifice pour la somme de 2799.17€ HT soit 3023.10€ TTC

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Informations diverses :

- Le Conseil Municipal est informé du courrier de M Sebbak, informant le CM d'un projet de création d'un commerce, boulangerie, viennoiseries, pâtisseries, snacking, boissons fraîches...à la place de la pharmacie, qui n'a trouvé aucun repreneur
- Festivités du 13 et 14 juillet 2025.
Les festivités du 13 et 14 juillet 2025 seront organisées comme l'année précédente, la fiche d'information sur le déroulement, l'organisation et les inscriptions sera distribuée aux habitants des deux villages

Séance levée à : 21h37

En mairie, le 16/06/2025

Le Maire
Robert HENRY

Secrétaire de séance
M. VIGNERON Vincent